

(1) Époux ou Père

Prénoms Thomas Alexandre

Nom (2) PASQUALINI

né (3) le 21 novembre 1977

à 01 heures 20

à Vimy sur Seine (Val-de-Marne)

fil (4) de (5) Hervé Narc
PASQUALINI

et de (5) Patricia RENVIAUD

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1396

le (6) 24/06/2015

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (8)



Mariage célébré à

le

Il a été déclaré (8)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (7)

(1) Épouse ou Mère

Prénoms Ariane

Nom (2) MARANIAK

née (3) le 14 juin 1981

à 03 heures 45

à Montreuil-Fault Yonne (S et M)

fil (4) de (5) Félix MARANIAK

et de (5) Eliane JAKUBOWSKI

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 421

le (6) - 2 JUL. 2015

Mentions marginales (7)



à

heures

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{ère} partie : ... » et « 2^{ème} partie : ... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Mère ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ... par Me ... notaire à ... ».